

Paris, le 8 juillet 2008

Communiqué de presse

L'Ifremer en Nouvelle-Calédonie : Biodiversité et Aquaculture

Le lagon de Nouvelle-Calédonie vient d'être ajouté à la liste des sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO¹. Ceinturé par une barrière de corail d'une longueur de 1600 km, il représente une surface de 23400 km². Les recherches et travaux menés par l'Ifremer en Nouvelle-Calédonie portent notamment sur la qualité, la biodiversité et la gestion intégrée de l'écosystème lagunaire.

Les activités de l'Ifremer en Nouvelle-Calédonie

L'Ifremer est présent en Nouvelle-Calédonie depuis le début des années 1970 et compte aujourd'hui plus de 30 agents cadres de recherche, techniciens et administratifs. Les locaux de la direction de la station Ifremer sont situés à Nouméa sur le campus de l'IRD². Les installations expérimentales se trouvent à Saint-Vincent et à Koné et abritent le département de recherche Lagons, Ecosystèmes et Aquaculture Durable en Nouvelle-Calédonie (LEAD NC). L'institut collabore avec des organismes de recherche locaux ou des services techniques de la Nouvelle-Calédonie et développe également des coopérations internationales. On trouve ainsi une antenne « Aires Marines Protégées » (Ifremer/IRD) et une antenne « Géosciences Marines » (Ifremer/SGNC³).

L'Ifremer conduit deux axes de travail en rapport avec l'écosystème lagunaire :

- Biodiversité, ressources et usages de l'écosystème lagunaire,
- Appuis scientifiques et techniques visant la durabilité d'un système de production aquacole (crevetticulture).

➤ Biodiversité, ressources et usages de l'écosystème lagunaire

L'Ifremer travaille sur cet axe en amont, en lien avec les équipes scientifiques de l'IRD et de l'Université de Nouvelle-Calédonie, et en aval, avec les structures gestionnaires du candidat au classement. Ses missions comprennent :

- Le développement de techniques d'observation appropriées au suivi de l'intégrité du bien exigé par l'UNESCO, notamment la vidéo sous-marine pour le suivi de la faune, des habitats et des peuplements de poissons,
- L'évaluation des pressions exercées par les usages du lagon (pêche, plongée, plaisance) et leurs impacts, en concertation avec le service de protection du lagon de la Province Sud.

Ces activités se développent dans le cadre du projet national PAMPA⁴, coordonné par l'Ifremer, financé dans le cadre de l'Appel d'offre LITEAU III lancé par le MEEDDAT, et qui reçoit des financements complémentaires, notamment de l'IFRECOR⁵. Au sein de PAMPA, des outils d'observation et de suivi, et des indicateurs de performance sont mis au point, testés et validés avec les utilisateurs finaux. Trois zones d'Aires Marines Protégées du projet d'inscription sont concernées : les sites de Bourail et de La Foa sur la côte Ouest, la réserve Merlet au sud.

Au-delà du strict cadre de la gestion des Aires Marines Protégées, l'Ifremer apporte son expertise et son savoir-faire afin de contribuer à la définition et à la mise en place d'outils d'observations et de surveillance pour la gestion de l'environnement lagunaire.

¹ Le dossier qui a été accepté par l'UNESCO sous le titre « les lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés » présente une série de six sites qui correspondent à plus de 15 000 km² de lagons et récifs, soit 60% des lagons de la Grande Terre et des îles Loyauté.

² Institut de Recherche pour le Développement

³ Service de Géologie de Nouvelle-Calédonie

⁴ Performance d'AMP pour la gestion des écosystèmes côtiers, des ressources et de leurs usages

⁵ Initiative française pour les récifs coralliens

Contacts presse :

Marion Le Foll – Johanna Martin – 01 46 48 22 42/40 – presse@ifremer.fr



➤ Appuis scientifiques et techniques visant la durabilité d'un système de production aquacole

La production de crevettes tropicales représente, après l'exploitation minière de nickel, le second poste à l'export de la Nouvelle-Calédonie. Elle est un parfait exemple d'un développement technique et économique obtenu grâce à un effort de recherche continu de plus de trente ans. Pour ce second axe, l'Ifremer, en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales (Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Provinces) et les professionnels de l'aquaculture, développe un ensemble de travaux scientifiques, de méthodes, d'outils et d'expertises visant l'optimisation du système de production, la durabilité et l'éco-responsabilité de la filière aquacole. L'objectif est de favoriser le développement socio-économique tout en limitant les impacts que la crevetticulture, développée à proximité immédiate du lagon, peut entraîner sur cet écosystème.

Plus précisément, l'Ifremer apporte conseils, expertise et soutien en vue de l'identification d'un label adapté aux conditions locales et valorisable à l'extérieur. Ce label concerne 8 principes reconnus au plan international :

- la sélection adéquate de sites exploitables en vue de préserver l'écosystème et notamment les mangroves,
- la conception et la construction d'infrastructures (station de pompage, bassins, éclosures, halls techniques...) minimisant les impacts environnementaux,
- la gestion de l'eau et des rejets dans le respect de la qualité des milieux naturel et d'élevage,
- la production de géniteurs domestiqués et sains et de post-larves dans un souci de biosécurité et de limitation de prélèvement d'animaux dans le milieu naturel,
- l'efficience de la production d'aliments à partir de sources d'alimentation disponibles,
- la biosécurisation par des plans de gestion sanitaire minimisant les risques de maladies affectant l'élevage et les stocks sauvages du lagon sans toutefois utiliser des antibiotiques,
- la sécurité alimentaire et la qualité des animaux élevés, en réduisant les risques sur l'écosystème et sur la santé humaine qui résulteraient de l'utilisation de produits chimiques,
- la responsabilité sociale et l'aménagement du territoire en développant et faisant fonctionner les fermes aquacoles de manière bénéfique aux communautés locales, et en contribuant efficacement à la réduction de la pauvreté dans les zones côtières sans compromettre l'environnement du lagon.

Ces éléments visent donc une éco-certification d'un produit vivant élevé sur les rivages du lagon de la Nouvelle-Calédonie sur la base des principes approuvés par le Consortium FAO⁶/NACA⁷/UNEP⁸/Banque Mondiale/WWF auquel l'Ifremer apporte son expertise.

L'inscription des lagons calédoniens au patrimoine mondial sera bénéfique pour la mise en place de cet écolabel. La Nouvelle-Calédonie pourrait, à ce titre, servir de modèle en matière d'aquaculture écoresponsable.

Pour en savoir plus :

www.ifremer.fr/ncal

<http://www.ifrecor.nc/projetpatrimoine/Presentation-du-projet>



© Ifremer

⁶ Food and Agriculture Organization

⁷ Network of Aquaculture in Asia-Pacific

⁸ United Nations Environment Programme

Contacts presse :

Marion Le Foll – Johanna Martin – 01 46 48 22 42/40 – presse@ifremer.fr